MOROSKO

Accord vendeur artisan Morosko

Version 1.2 du 21/10/2026 **Version validée le 21/10/2026**

Mise à jour du 27/10/2026 : le numéro de CIN n'est plus demandé ; avant le premier virement, la vérification porte sur le nom (CIN et RIB) (art. 5 et 12).

1. Les parties

- **Morosko** : marque exploitée aujourd'hui par l'entreprise individuelle GHALI KHOMSI (nom commercial MOROSKO), SIREN 995 260 460, 35 rue du Sergent Bauchat, 75012 Paris, France. Contact : admin@morosko.ma · +212 6 84 730 821. Ci-après « Morosko ».
- **L'artisan** : la personne ou l'atelier qui accepte le présent accord, par signature ou par acceptation en ligne. Ci-après « l'artisan ».

2. Objet

- L'artisan confie ses pièces faites main à Morosko. Morosko les présente et les vend en son nom sur son site, puis verse à l'artisan sa part du prix.

3. Inscription et commission

- L'inscription est gratuite : **0 MAD**.
- Morosko garde une commission de **20 %**, déduite du virement : l'artisan reçoit 80 % du prix de vente hors taxes à l'importation et hors livraison. Morosko prend à sa charge la livraison, les droits de douane et la TVA à l'importation. Aucun autre frais n'est demandé à l'artisan.
- Le prix de vente de chaque pièce est fixé d'un commun accord avec l'artisan avant la mise en ligne.

4. Formule Fa

- Jusqu'à **10 fiches produit par mois**.
- Le **premier shooting photo est offert**.

5. Paiement de l'artisan

- **Virement bancaire chaque semaine, en dirhams (MAD)**, sur le RIB communiqué par l'artisan (dans le tableau de signature ou dans son espace vendeur).

- **Vérification avant le premier virement**, et à chaque changement de RIB : l'artisan envoie depuis son espace vendeur une photo de sa CIN (recto et verso) et son RIB. Le virement est fait quand le nom figurant sur la CIN et sur le RIB correspond au nom complet donné à l'inscription. En attendant, les sommes restent dues à l'artisan et sont versées dès que la vérification est faite.
- Une pièce est payée **au plus tard 7 jours après sa livraison au client** (virement hebdomadaire suivant la livraison).
- Si le client retourne la pièce ou est remboursé avant le paiement : pas de virement pour cette pièce, et la pièce est rendue à l'artisan, aux frais de Morosko.
- Si le client exerce son droit de rétractation (14 jours) ou est remboursé après le paiement : la pièce est rendue à l'artisan, aux frais de Morosko, et le montant déjà versé pour cette pièce est déduit des virements suivants. S'il n'y a pas de virement suivant dans les 30 jours, l'artisan rembourse ce montant à Morosko par virement.
- Les ventes en euros sont converties en dirhams au taux du jour du virement. Les frais de virement sont payés par Morosko.
- Morosko envoie à l'artisan le détail de chaque virement (pièces, prix, commission).

6. Pas d'exclusivité

- L'artisan reste libre de vendre ses pièces ailleurs et d'en fixer librement le prix.
- Exception : les modèles créés avec Morosko ou pour Morosko (séries numérotées, la collection ATLAS) sont réservés à Morosko. L'artisan ne les vend pas ailleurs, ni lui-même, ni par une autre personne.

7. Origine marocaine

- L'artisan certifie que ses pièces sont fabriquées au Maroc (tissu, cuir ou chaussures faits au Maroc).
- Il signe l'attestation d'origine de Morosko pour chaque pièce ou lot, et fournit les factures demandées.
- Une fausse déclaration engage la responsabilité de l'artisan (frais, droits de douane, pénalités).

8. Transport : l'artisan ne paie rien

- À Fès, Morosko vient chercher les pièces à l'atelier.
- Hors de Fès, Morosko **organise et paie l'envoi** : l'artisan dépose le colis dans une agence Amana (Barid Al-Maghrib) ou CTM, à destination de l'atelier Morosko de Fès, selon les instructions données par Morosko.
- Pendant ce transport, le colis est assuré par Morosko (valeur déclarée).
- Morosko fait le contrôle qualité, l'emballage et l'envoi aux clients. Morosko est l'expéditeur.

9. Qualité

- Morosko vérifie chaque pièce à réception. Une pièce qui ne correspond pas à sa fiche (taille, couleur, finitions, défaut) peut être refusée. Elle est alors rendue à l'artisan, aux frais de Morosko.

10. Durée et fin de l'accord

- L'accord est à durée indéterminée. Chaque partie peut y mettre fin à tout moment, par écrit (e-mail, message ou lettre), avec un préavis de 15 jours.
- Les commandes en cours sont honorées et payées normalement. Les pièces non vendues sont rendues à l'artisan, aux frais de Morosko.

11. Passage à la future société marocaine

- Morosko va créer une société au Maroc (SARL AU, nom à venir). Dès son immatriculation, cet accord lui est transféré automatiquement, aux mêmes conditions. Morosko reste la marque.
- L'artisan en est informé par écrit. S'il refuse ce transfert, il peut mettre fin à l'accord, sans frais.

12. Données personnelles

- Les données de l'artisan (nom, photo de la CIN, coordonnées, RIB) servent uniquement au partenariat et aux virements. Elles ne sont ni vendues, ni utilisées pour autre chose.
- Le formulaire d'acceptation en ligne demande le nom complet de l'artisan, tel qu'il figure sur sa CIN. Le numéro de CIN n'est pas demandé. Lors de l'acceptation en ligne, Morosko enregistre la date, l'heure, l'adresse IP et la version de l'accord, uniquement comme preuve de l'acceptation. Ces informations sont gardées pendant la durée de l'accord plus 5 ans, puis supprimées.
- La photo de la CIN sert uniquement à cette vérification. Elle n'est visible que par les administrateurs de Morosko et elle est supprimée au plus tard 30 jours après la vérification. Le RIB est gardé pendant la durée de l'accord, puis 10 ans avec les justificatifs de virement (obligations comptables).
- Pour consulter, corriger ou supprimer ses données : admin@morosko.ma.

13. Droit applicable

- Cet accord est soumis au droit marocain. En cas de désaccord, les parties cherchent d'abord une solution à l'amiable ; à défaut, les tribunaux de Fès sont compétents.
- Une traduction en arabe est remise à l'artisan. En cas de différence, la version française fait foi.

Signatures

	Pour Morosko	L'artisan
Nom	Ghali Khomsi (EI GHALI KHOMSI, nom commercial MOROSKO)	
RIB		
Date		
Signature		
Cachet de l'atelier (facultatif)		